

Propos introductifs (J-B. Jobard, CAC)

Mentionne une recherche-action de deux ans sur la co-construction de l'action publique <https://www.fmsh.fr/fr/college-etudesmondiales/29696>

Propose aux intervenants de pointer des initiatives/analyse issues du confinement, et des pistes pour pérenniser ces initiatives lorsqu'elles sont heureuses.

Paradoxe actuel : défiance vis-à-vis des institutions politiques et en même temps très forte aspiration à la participation

Question : comment faire face à une responsabilité particulièrement importante, celle de ne « pas se louper » parce que les effets déceptifs peuvent être délétères quand on passe à côté d'une démarche de participation, il faut donc avoir un très fort volontarisme en même temps qu'une certaine prudence/vigilance dans la conception même de l'action.

Mathilde Imer initialement prévue n'a pas pu se joindre à nous.

Laure-Emilie Angevin – directrice du projet COPREGIONAL au sein de la Région Centre Val de Loire

Présentation de la COP Régionale Centre Val de Loire, une innovation importante dans les pratiques de la collectivité en termes de concertation et de mobilisation d'acteurs et de citoyens, pour amplifier les initiatives en faveur du climat.

La COP est un processus qui vise à mobiliser l'ensemble des acteurs autour du climat. La sensibilisation et la concertation citoyennes en sont des conditions de réussite, au côté de la recherche/formation, de la mise en place d'instruments financiers, et du développement massif des ENR sur le territoire.

L'accord COP a été adopté en Conseil Régional le 15/10/2020.

La COP est assez innovante en matière de mobilisation citoyenne : la mobilisation n'est pas seulement un moyen mais un objectif en soi pour sensibiliser, conscientiser et agir sur le changement climatique sur le territoire régional. C'est une expérimentation en simultané de différents moyens de mobilisation complémentaires (information, sensibilisation, accompagnement, invitations à s'engager : un panel citoyen – sur le modèle de la convention citoyenne pour le climat - de 23 personnes tirées au sort qui ont émis des recommandations ; un système de labellisation COP d'événements citoyens ; une appli WAG avec WWF qui lance des défis aux citoyens ; la possibilité pour les citoyens de devenir ambassadeurs de la COP (COPérateur) ; l'organisation de semaines COP ; la constitution d'un conseil scientifique de la COP - qui a d'ailleurs rencontré le panel citoyen).

Les risques identifiés : ne pas être capable de répondre à chacune des demandes ; ne pas générer de frustrations à la sortie ; la professionnalisation des citoyens engagés / l'enjeu du renouvellement du panel ; la sur-sollicitation des citoyens entraînant un décrochage ;

Les enjeux actuels pour la COP : la diffusion des premiers résultats d'expérience, le renouvellement d'un nouveau panel

Questions de la salle :

- Où sont les citoyens dans les prises de décision ?

L'objectif est de leur permettre de s'engager concrètement, de travailler avec les membres des groupes de travail coopératifs (appelés « coalitions ») pour mettre en place des plans d'action et des recommandations. Les recommandations du panel citoyen ont un poids réel et ont influencé largement les décisions des élus.

- *Avez-vous commencé à réfléchir à la traduction en termes de choix budgétaires de cette démarche ?*

Des dispositifs sont envisagés actuellement mais il n'est pas encore possible de communiquer dessus à ce stade.

Yves Longdechamp, Co-président de La Coordination nationale des Conseils de développement

(Intervention pensée comme complément à celle de Démocratie ouverte sur la Convention citoyenne pour le climat)

La Convention Citoyenne pour le Climat a généré des débats parmi les observateurs (journalistes, universitaires) qui sont communs avec les questions qui se posent au sein des CD.

La convention citoyenne a fait un travail reconnu et important, notamment en montrant que les citoyens peuvent comprendre des sujets complexes et établir un rapport de haute tenue. Similairement aux conseils de développement, les conventionnaires prennent le temps de s'informer, d'analyser, et d'élaborer des avis construits.

Pièges et faux-débats actuels non souhaitables :

- « la démocratie participative ne doit pas remplacer la démocratie représentative » : évidemment la démocratie participative est une préparation à la prise de décision et ne remplace pas la démocratie représentative, cependant il est vrai que les citoyens doivent trouver la bonne distance entre argumenter leurs positions et les imposer.
- La question de « notabilisation » des membres des conseil de développement et des conventions citoyennes : au bout de 6 mois on a une certaine connaissance des enjeux, des politiques publiques, du fonctionnement des institutions, ainsi qu'une certaine introduction auprès des décideurs. Il nous semble que dans ce sens, cette « notabilisation » serait souhaitable pour tous les citoyens (au sens de : devenir des citoyens avisés), et donc à généraliser dans une démarche d'éducation populaire.
- La question des instances éphémères versus permanentes : les instances permanentes ont une capacité d'auto-saisine et développent une expertise et des méthodes, et ont donc moins besoin d'ingénierie lourde qu'un dispositif comme la convention citoyenne. Par ailleurs, les instances permanentes sont un vivier de citoyens expérimentés avec une image de neutralité pour animer des concertations par exemple. Leur rôle dépasse donc celui de la simple formulation d'avis auprès des élus.
- Le tirage au sort : souhaitable pour un certain nombre de problématiques et d'objectifs mais ce n'est pas toujours la bonne solution. Dans le cadre de la Convention Citoyenne pour le Climat, les conventionnaires ont élaboré des propositions assez techniques, mises en débat avec les différents acteurs et les pouvoirs publics tandis que dans les Conseils de développement, les acteurs participent au débat initial, et discutent ainsi certaines questions (faisabilité, réalisme des propositions par exemple) en amont.

A partir de là, comment les instances permanentes peuvent-elles repenser la démocratie ? les instances permanentes font vivre la démocratie au quotidien, avec une véritable relation

de proximité avec les habitants (conseils de quartier), et les conseils de développement (CD) participent à la réflexion sur les projets de société et peuvent animer des débats sur les grands enjeux, par exemple la [Plateforme des Métamorphoses](#) lancée par le CD du Grand Nancy pendant le confinement sur le projet de société et le monde d'après ; autre exemple, la création d'une association pour poursuivre le grand débat au niveau local. Les CD sont à l'écoute des citoyens et des acteurs, par exemple le CD Lyon a fait remonter auprès des élus de la métropole les problématiques urgentes à l'issue du confinement.

La CNCD recherche des solutions pour combler le gap entre initiatives citoyennes de terrain de plus en plus riches et les politiques publiques, par exemple les PCAET sollicitent la participation active et l'initiative des citoyens, cependant la mayonnaise a du mal à prendre, et les CD ouvrent une réflexion pour comprendre pourquoi un dispositif bien construit sur le papier a du mal à vivre à la hauteur des objectifs de ses concepteurs. Cela se traduit par exemple par le fait que la trajectoire de nos émissions de GES n'est pas du tout en ligne avec la trajectoire souhaitée.

Echanges – questions de la salle :

- *Question de NESAN H. association [Les Réverbères Nancy](#) : qu'est-ce que vous entendez par citoyens (entre citoyens aguerris et autres complètement perdus dans les institutions et leur sophistication) et les dispositifs ne deviennent-ils pas hors-sol ?*
 - o Réponse L-E Angevin _ effectivement on a multiplié les dispositifs pour aller chercher chacun, en fonction des réseaux qu'il utilise (numériques, associatifs, etc.) et lui permettre de contribuer de la manière dont il le souhaite _ le tirage au sort s'est fait sur la base de réponses à des questionnaires pour avoir un panel représentatif et critères d'exclusion pour ne pas avoir des « habitués »

- *Question du renouvellement effectif des membres qui siègent dans les instances permanentes _ le tirage au sort semble permettre d'amener du nouveau et des non-habitués ?*
 - o Alexandra Vidal (CNCD) de plus en plus de conseils de développement s'ouvrent aux habitants
 - o Chargée de mission CD métropole Brest et pays de Brest : on essaie d'ouvrir au maximum le renouvellement du conseil, les élus n'interviennent pas dans la composition du conseil, appel aux associations (on vise + la société civile organisée), pas de limite de nombre (200 membres dernièrement), très peu d'anciens élus
 - o Yves Longdechamp : les CD comptent des anciens élus mais on observe aussi l'inverse, avec d'anciens membres de CD qui prennent goût à la vie politique et se présentent aux élections ; par ailleurs, pour la constitution des CD, les élus décident d'un principe de composition assez générique mais pas d'une liste nominative
 - o L-E Angevin : un enjeu aussi d'acceptation des panels citoyens par les instances permanentes et notamment le CESER _ les coalitions sont aussi un moyen de nourrir les politiques publiques _ c'est aussi une manière de repenser les modes de construction de nos politiques publiques

- *Question de Georges Goyet : exemple d'une asso créée suite à un conseil de développement qui a généré des effets déceptifs par trop de rigidité/cadre, on a construit un système interassociatif sur le bassin de vie pour créer des espaces de travail élus, experts, citoyens pour réfléchir aux problèmes, solutions, moyens... pour moi concertation n'est pas co-construction, c'est pourquoi je demandais à L-E-Angevin quel est le système de décision qui déclenche l'opérationnel ? on va*

chercher les citoyens, on les accueille (une forme d'infantilisation qui n'est pas à la hauteur de la mobilisation nécessaire face à la complexification des enjeux actuels)

- Réponse d'Emilie Mauroy, facilitatrice et élue en milieu rural, qui travaille pour inviter les gens à construire ensemble le processus de participation _ Cela pose la question de la rémunération (cf. revenu universel) et de l'accompagnement/formation des citoyens qui souhaitent s'engager ; je m'implique actuellement dans la fabrique des transitions, pour changer nos modes de faire.
- Laurent Favia : on a besoin d'aborder les choses sous un angle nouveau (émergence, vision archipel, ...) je voulais rebondir sur la dimension inclusion – de façon pratique voir [Solucracy](#) qui développe une méthode de participation citoyenne qui prend en compte les besoins des habitants + voir l'approche de [Pôles en Pommes](#) qui privilégie le transfert de compétences et les méthodes d'animation participative pour permettre l'expression, la participation, l'appropriation de toutes et tous dans les actions mises en place. La co-construction des projets permet de répondre au plus près des besoins et des attentes de chacun.e.
- Pierre Alain Cardona _ regrette l'institutionnalisation des CD, la disparition de l'échelle pays, et le millefeuille _ comment on se croise / comment on s'articule entre tous ces espaces ? (CD, CESER, ...) : enjeu d'articulation et enjeu de renouvellement _ il manque aujourd'hui des réseaux d'émergence : appel à ceux qui sont dans l'institution pour ouvrir l'espace pour questionner la façon dont on fait la démocratie
- Amélie T dans le tchat : +++ avec le discours de Pierre Alain _ Je viens de me former à ce jeu qui sensibilise aux négociations politiques/habitants _ <https://www.ofaj.org/ressources/jeux-de-role-planspiel-franco-allemands.html>
- JMB : aujourd'hui se pose la question des réfugiés : comment on les associe ? sont-ils des citoyens ? pourtant ils sont concernés et on ne pourra pas faire sans eux, la démocratie c'est aussi considérer que chacun a une capacité à répondre aux enjeux
- Karim B : ce qui manque beaucoup aujourd'hui c'est la question des moments et des conditions dans lesquelles le sort démocratique est changé, des moments de bascule à partir desquels repenser nos pratiques en fonction de la cible vers laquelle on veut basculer, ça veut dire confrontation, donner la place à des oppositions, donc ce n'est pas évident : tant qu'on ne va pas faire une bascule on ne repense pas la démocratie
- ➔ Yves Longdechamp : concernant les CD de PETR nous sommes sensibilisés aux besoins en milieu rural, et de plus en plus adhérent à la coordination nationale ; des exemples de CD dysfonctionnels, on en est conscients mais heureusement ce n'est pas la généralité ; les moments de bascule ça se prépare et il faut des élus ouverts mais aussi des citoyens qui s'impliquent et s'informent
- ➔ Laure-Emilie Angevin : les régions sont chef de file climat mais pas suffisamment en proximité avec les habitants/acteurs des territoires donc besoin de développer des dispositifs facilitant les rencontres et la co-construction

J-B. Jobard : en conclusion, la route est longue mais il y a une route ! Merci à tous !